



Delais pour demande d aménagement de peine

Par **lilou**, le **01/01/2010** à **14:29**

Bonjour,incarcéré depuis juin 2009 a 18 mois de prisons + 2 éme condanation fin novembre 2009 + 8 mois ferme avec mandat de dépôt je voulé savoir a partir de kel mois peut t il bénéficié d un aménagement de peine et la demande pour l aménagement de peine peut t il faire sa demande a mi peine de sa première condamnation ou doit t il attendre d avoir fé les 18 mois enfin 14 avec les grâces vu k il y a 2 condamnation $18 + 8 = 26$ moin lé jours de grâce sa fé 20 mois je n arrive pas a faire le calcul pour savoir a partir de kelle mois il pe faire sa demande merci d avance pour votre aide